

certaines de mes parents qui habitent au-delà du rideau de fer, aurais-je les mêmes droits que le parrain de quelqu'un qui habite le Commonwealth ou qu'un citoyen américain qui se ferait le parrain de quelqu'un qui viendrait des États-Unis?

M. Marchand: Tous les citoyens canadiens ont les mêmes droits. La seule restriction intéresse les pays situés derrière le rideau de fer où nous n'avons pas de bureaux. Les droits sont les mêmes mais ils ne peuvent être exercés parce que nous ne pouvons pas étudier les demandes. Dès que nous aurons les services nécessaires dans les pays où il est possible d'en établir, les droits seront exactement les mêmes pour tous.

M. Roxburgh: J'ai une question supplémentaire à poser à ce même sujet, monsieur Marchand.

M. Curry nous a dit que le service de l'immigration a discuté cette question en vue de tenter de résoudre ce problème. Les difficultés tiennent à ce que le Canada ne possède pas les services nécessaires pour s'occuper de ces cas dans les pays situés derrière le rideau de fer. La Pologne nous autorisera peut-être à établir ces services sur son territoire mais cela demeure problématique.

C'est le parrain qui devrait se charger de faire sortir l'immigrant de ces pays. C'est une tâche qui devrait retomber sur le citoyen canadien ou sur la personne qui habite le Canada depuis plusieurs années et qui se fait le parrain d'un parent habitant derrière le rideau de fer. Le gouvernement canadien sait si le parrain est une personne sérieuse, honnête et sincère. Un parrain de bonne réputation ne ferait pas venir ici un immigrant qui risquerait de ternir la bonne renommée de notre pays.

Ainsi, un grand nombre de citoyens canadiens de ma circonscription ont visité leur ancienne patrie ces deux ou trois dernières années. Beaucoup d'entre eux, après avoir visité des parents et après avoir renoué connaissance avec eux, m'ont exprimé le désir de faire venir ces parents au Canada. Ces gens sont d'excellents citoyens canadiens et ne demanderaient pas que ces parents viennent s'établir ici s'ils ne savaient pas que ce sont aussi d'excellents citoyens. Je voudrais donc que ces gens puissent faire venir leurs parents parce qu'il faudra encore plusieurs années avant que le gouvernement canadien puisse ouvrir des bureaux dans les pays situés derrière le rideau de fer. Pourquoi ne pourrions-nous pas recourir à un moyen comme celui-là? Dans certains cas isolés, il peut arriver que cette méthode échoue mais ces immigrants pourraient, au besoin, être renvoyés dans leur pays.

M. Marchand: C'est un problème dont on traite dans le Livre blanc. Il n'y est pas exposé très clairement, ce qui, du reste, ne serait pas possible, à mon avis, parce qu'il se rattache aux épreuves qu'on fait subir aux immigrants en matière de sécurité. J'espère que nous trouverons moyen d'obvier à cet état de choses mais je ne voudrais pas entrer ici dans les détails. Vous comprenez très bien ce que je veux dire, n'est-ce pas? Mon ministère n'est pas le seul à s'en préoccuper en ce moment mais d'autres ministères s'occupent aussi de ce problème. Nous cherchons à trouver moyen, sans nécessairement renoncer automatiquement à cette exigence, de créer un régime où les droits seront les mêmes pour tous. C'est tout ce que je puis dire pour le moment. Nous sommes conscients de ce problème; il en est fait mention dans le Livre blanc et nous sommes à la recherche d'une solution.

M. Skoreyko: Monsieur le président, je voudrais demander au ministre, puisqu'il a fait lui-même ou qu'il a fait faire des démarches en Pologne, s'il songerait à y établir des bureaux d'examen; a-t-il songé à recourir à la publicité pour faire savoir aux Polonais que le Canada offre d'énormes possibilités dans le domaine de l'agriculture?

M. Marchand: Je ne puis répondre pour le moment; il faut attendre qu'un accord officiel ou officieux ait été conclu avec la Pologne.

M. Skoreyko: Que le ministre me permette de lui dire que si l'on prend des mesures en ce sens, ce genre de publicité sera un véritable bienfait pour ces gens.

M. Marchand: Notre objectif général consiste à placer tous les pays sur le même pied. Il est impossible d'en arriver là du jour au lendemain parce qu'il nous faudrait ouvrir des bureaux dans 150 pays un peu partout dans le monde et c'est un luxe que nous ne pouvons pas nous permettre. Cependant, notre objectif est de placer tous les pays sur le même pied, de recourir partout aux mêmes méthodes et de dépenser partout les mêmes sommes. Il faut tenir compte aussi du nombre d'immigrants qui nous viennent normalement d'un pays donné. Il serait inutile de dépenser beaucoup d'argent dans un pays dont nous savons que nous ne pourrions guère tirer d'immigrants.

M. Skoreyko: J'ai une dernière question à poser au ministre. Il me semble que notre appel, dans tous les pays du monde, a été dirigé surtout vers les professionnels et les travailleurs hautement spécialisés et, à ce sujet, j'aurais une proposition à formuler. J'aimerais que cet appel s'adresse à l'élément agricole des pays situés derrière le rideau de fer; je suis sûr qu'on y prêterait une oreille favorable.